

Résumé

Première réunion du Comité consultatif du Président de l'Assemblée générale sur l'urbanisation durable

Jeudi 2 décembre 2021, Salle de conférence 8, Siège des Nations Unies Nations

Contexte

Les villes sont confrontées à des défis démographiques, environnementaux, économiques, sociaux et spatiaux sans précédent. Six personnes sur dix dans le monde devraient résider dans des zones urbaines d'ici 2030, et près de 70 % d'ici 2050. Les villes représentent actuellement 65 % de la consommation mondiale d'énergie et 70 % des émissions de CO₂ d'origine humaine. D'ici 2050, les villes devraient produire 85 % de la production économique mondiale. En l'absence d'une planification urbaine efficace et durable, les conséquences de cette urbanisation rapide seront dramatiques.

Dans de nombreux endroits du monde, les effets se font déjà sentir : manque de logements convenables et croissance des bidonvilles, infrastructures inadéquates et obsolètes - qu'il s'agisse de routes, de transports publics, d'eau, d'assainissement ou d'électricité - escalade de la pauvreté et du chômage, problèmes de sécurité et de criminalité, pollution et problèmes sanitaires, ainsi que catastrophes naturelles ou d'origine humaine mal gérées et autres catastrophes dues aux effets du changement climatique. Les mentalités, les politiques et les approches de l'urbanisation doivent changer pour que la croissance des villes et des zones urbaines se transforme en opportunités qui ne laisseront personne de côté.

Plus de 90 % des cas de COVID-19 se sont produits dans les villes. Les villes ont mené la réponse de première ligne et seront le fer de lance du rétablissement à long terme. Les impacts socio-économiques du COVID-19 sont les plus dévastateurs dans les zones urbaines pauvres et densément peuplées, en particulier pour le milliard de personnes vivant dans des établissements informels et des bidonvilles dans le monde, où la surpopulation rend également difficile le respect des mesures recommandées telles que la distanciation sociale et l'auto-isollement.

C'est dans ce contexte que le Président de l'Assemblée générale (PGA) organisera une réunion de haut niveau d'une journée pour évaluer les progrès de la mise en œuvre du nouvel agenda urbain, en collaboration avec ONU-Habitat, à New York le 28 avril 2022, en tenant compte du rapport quadriennal du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre du nouvel agenda urbain, et des contributions des commissions économiques régionales des Nations Unies¹.

Le nouvel agenda urbain (NUA) adopté lors de la Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) à Quito, en Équateur, le 20 octobre 2016, et approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies le 23 décembre 2016, est un document orienté vers l'action qui établit des normes mondiales pour le développement urbain durable, en repensant la façon dont nous construisons, gérons et vivons dans les villes. Le document tient également compte de l'Agenda 2030 pour le développement durable, et plus particulièrement de l'Objectif durable 11, Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.

¹ Résolution de l'Assemblée générale 75/224

Afin d'informer sa stratégie de promotion de l'urbanisation durable pour accélérer la reprise de la pandémie, l'action climatique et l'autonomisation des femmes, et pour promouvoir un multilatéralisme inclusif et des partenariats multipartites, le PAG a décidé de créer un comité consultatif sur l'urbanisation durable.

Par le biais du Comité consultatif, la PGA vise à :

1. Demander des conseils et recevoir des contributions sur les préparatifs de la réunion de haut niveau visant à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du nouveau programme urbain, conformément à la résolution 75/224 de l'Assemblée générale ;
2. Identifier les messages clés pour le plaidoyer dans la préparation de la réunion de haut niveau et d'autres engagements stratégiques liés à l'urbanisation pendant la 76e session.

Résumé de la 1^{ère} réunion du Comité consultatif

La première réunion du comité consultatif a porté sur:

- Introductions et discussion sur la portée du mandat du Comité consultatif, y compris la sollicitation d'idées pour la réunion de haut niveau et d'autres actions visant à intégrer l'urbanisation tout au long de la 76e session.
- Réflexions sur les points clés découlant du briefing informel de l'Assemblée générale convoqué par le PAG le 30 novembre 2021 sur les préparatifs de la réunion de haut niveau.

Voici quelques-unes des principales conclusions de la réunion inaugurale :

Intégration de l'urbanisation durable

- Pour accélérer la mise en œuvre du nouvel agenda urbain au rythme requis, il faut souligner et exploiter ses liens et ses synergies avec la réponse et le relèvement de COVID-19 et l'agenda 2030. Il s'agit notamment des liens avec l'action en faveur du climat et l'initiative "Keep 1.5 alive", l'adaptation au climat, la réduction des risques de catastrophe et une plus grande résilience environnementale et sociétale, l'inclusion sociale, la révolution numérique, l'accessibilité au logement, la sécurité routière et les établissements informels..
- Intégrer les messages clés sur l'urbanisation dans les réunions de haut niveau de l'Assemblée générale afin d'aider à établir ces liens, notamment entre les différents forums mondiaux et régionaux pertinents travaillant sur l'urbanisation durable, les réunions centrées sur les parties prenantes, et continuer à s'engager avec les associations de gouvernements locaux représentées à l'Assemblée mondiale des gouvernements locaux et régionaux..

Meilleures pratiques et engagement au niveau régional

- Maximiser l'impact de la réunion de haut niveau en mettant en évidence les meilleures pratiques et les partenariats les plus efficaces, et en plaidant à tous les niveaux, y compris parmi les groupements régionaux, pour souligner l'importance de l'urbanisation durable et donner la priorité à sa mise en œuvre.
- Les commissions régionales de l'ONU organiseront des réunions consacrées à l'urbanisation durable et, par conséquent, un recueil des meilleures pratiques sera publié et pourra être partagé lors de la réunion de l'Assemblée générale.

Liens entre GA et ECOSOC

- Tirer parti de toutes les synergies pour accélérer la mise en œuvre du NUA, notamment en ce

qui concerne les travaux des organes subsidiaires de l'ECOSOC, à savoir la prochaine réunion de l'Assemblée générale de l'ONU et la réunion du Conseil de l'Europe.

Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF), ainsi que la déclaration ministérielle du HLPF et le forum des gouvernements locaux et régionaux du HLPF.

Mobilisation des parties prenantes

- Les femmes doivent être impliquées dans tous les processus décisionnels afin d'instaurer une politique sensible au genre. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des voies de transformation essentielles pour parvenir à un développement durable. À cet égard, il a été recommandé de créer davantage de liens et de partenariats entre les parties prenantes du nouvel agenda urbain.
- Investir dans les groupes et les gouvernements locaux basés sur la communauté et dirigés par la base et reconnaître leur rôle stratégique. établir une cartographie interne des partenariats afin de mobiliser au mieux les organisations de base dirigées par des femmes dans leurs réseaux, avant la réunion de haut niveau, pour qu'elles défendent une action urgente.
- La mise en œuvre du nouvel agenda urbain nécessite la mise à jour des guides de planification et la mobilisation à grande échelle de millions d'architectes, d'urbanistes, de géomètres, d'évaluateurs et de professionnels de l'immobilier. Elle nécessite également d'aborder et de renforcer la résilience des communautés, définie en termes économiques et sociaux. Le 11e Forum urbain mondial a été identifié comme un engagement stratégique qui devrait être mis à profit.
- Il est important de faire participer de multiples parties prenantes aux discussions et de renforcer la portée stratégique, notamment auprès du secteur privé et des autorités locales. Il est également nécessaire de discuter de la manière d'orienter davantage de financements vers des projets qui soutiennent la mise en œuvre de la NUA.

Membres du Comité consultatif sur l'urbanisation durable

- S.E. M. Collen Vixen Kelapile, le Président du Conseil économique et social
- S.E. Mme Mathu Joyini, Représentante permanente de l'Afrique du Sud
- S.E. M. Robert Rae, Représentant permanent du Canada
- S.E. Mme Amal Mudallali, Représentant permanent du Liban
- S.E. M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya
- S.E. M. Arrmanatha Nasir, Représentant permanent de l'Indonésie
- S.E. M. Michal Mlynár, Représentant permanent de la Slovaquie
- S.E. M. Cristian Espinosa, Représentant permanent de l'Équateur
- S.E. M. Brian Wallace, Représentant permanent de la Jamaïque
- Mme Maimunah Mohd Sharif, directrice exécutive d'ONU-Habitat.
- M. Dmitry Mariyasin, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Europe, au nom des Commissions régionales.
- Mme Maria Fernanda Garza, première vice-présidente de la Chambre de commerce internationale.
- Mme Mona Rady, présidente du Forum des professionnels de l'habitat.
- M. Ilmur Metshin, maire de Kazan, président du Comité consultatif des autorités locales des Nations unies (UNACLA).
- Le Groupe de travail mondial sur les gouvernements locaux et régionaux (GTF-LRG), représenté par Mme Carolina Cosse, maire de Montevideo, vice-présidente pour l'Amérique latine du GTF-LRG.

- Mme Violet Shivutse, présidente de la Commission Huairu.